



## COMITE SYNDICAL – Séance du MERCREDI 16 DECEMBRE 2015

Date de convocation : 10 décembre 2015 - Date d'affichage : 10 décembre 2015

Nombre de délégués : En exercice : 22 - Présents : 12 - Votants : 19

L'an deux mille quinze, le seize décembre à 20h30, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont rassemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

### ETAIENT PRESENTS

CERNAY LA VILLE	:	Claire CHERET	
CHATEAUFORT	:	Danielle MARIOT	
CHOISEL	:	Alexandra PICHON	
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Jean-Pierre DE WINTER	Sandrine MICHOT
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	Pascal HAMON
ST FORGET	:	Maxime VERCRUYSSSE	
ST LAMBERT DES BOIS	:	Jean-Marie CHARTIER	
ST REMY LES CHEVREUSE	:	Isabelle THEISSIER	
SENLISSE	:	Claude BENMUSSA	Christophe GASPARINI

### ABSENTS REPRESENTES

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET donne pouvoir à Claire CHERET
CHEVREUSE	:	Claude GENOT donne pouvoir à Claude BENMUSSA
		Anne HERY LE PALLEC donne pouvoir à Christophe GASPARINI
CHOISEL	:	Christian MULLER donne pouvoir à Alexandra PICHON
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON donne pouvoir à Jacques PELLETIER
		Christine MERCIER donne pouvoir à Pascal HAMON
ST REMY LES CHEVREUSE	:	Claude LE MOGNE donne pouvoir à Isabelle THEISSIER

### ABSENTS EXCUSES

CHATEAUFORT	:	Julie MAHLMANN
ST FORGET	:	Isabelle GAUTHERON
ST LAMBERT DES BOIS	:	Danielle TACYNIAK

---

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

### ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 24/09/2015
3. Renouvellement de la Ligne de Trésorerie pour 2016 (projet de délibération 2015.12.01)
4. Décision Modificative n° 2 du Budget Principal (projet de délibération 2015.12.02)
5. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2016 (projet de délibération 2015.12.03)
6. Autorisation de signature de la convention tripartie pour la distribution de l'énergie sur le territoire de la concession ERDF (projet de délibération 2015.12.04)
7. Tarifs 2016 Piscine et Forme (projet de délibération 2015.12.05)
8. Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 20h30.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Alexandra Pichon est nommée « secrétaire de séance ».

### 2. Approbation du procès-verbal du 24/09/2015

Aucune remarque n'étant apportée à ce procès-verbal, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 3. Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2016

Le Président informe les membres du Conseil qu'une ligne de trésorerie a été ouverte auprès du Crédit Agricole pour l'année 2010 et qu'il est nécessaire de la renouveler pour l'année 2016, pour un montant de 625 000 €.

Après avoir pris connaissance de la proposition du renouvellement du contrat par le Crédit Agricole, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, décide de contracter auprès du Crédit Agricole une ouverture de crédit, d'un montant maximum de 625 000 €, à compter du 24 décembre 2015, pour le financement de ses besoins ponctuels, dans les conditions suivantes :

- Durée : 1 an
- Index : EURIBOR 1 mois, flooré à 0.00 %
- Taux : Euribor 1 mois + 1.30%
- Paiement intérêts : mensuel
- Commission de mise en place : 0.10%, soit 625 €
- Commission de non utilisation : 0.10%

Le Comité Syndical autorise également le Président à signer le contrat d'ouverture de la ligne de trésorerie du Crédit Agricole et à procéder aux demandes de versement de fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat.

### 4. Décision Modificative n° 2 du Budget Principal

Afin de pouvoir effectuer les dernières écritures comptables de l'exercice 2015, il est nécessaire de procéder à une décision modificative.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### Dépenses

Chap.20			
Compte 2033.413	Frais d'insertion		- 1 000 €
Chap.21			
Compte 2184.413	Mobilier		- 3 500 €
Chap.23			
Compte 2315.413	Installations Techniques		+ 4 500 €
Chap.041			
Compte 21318.01	Autres Bâtiments Public		+ 1 000 €

##### Recettes

Chap.041			
Compte 2033.01	Frais d'Insertion		+ 1 000 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, décide la Décision modificative ci-dessus.

## 5. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2016

L'article 15 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 permet au Président, sur autorisation du Conseil syndical, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est proposé au Conseil syndical d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2015, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les montants proposés sont précisés dans le tableau suivant établi par chapitre selon la nomenclature comptable M14.

Chapitre	Libellé comptable	Crédits 2015	Autorisation 2016
21	Immobilisations corporelles	19 000 €	4 000 €
23	Immobilisations en cours	213 000 €	53 000 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants cités ci-dessus.

## 6. Autorisation de signature de la convention tripartie pour la distribution de l'énergie sur le territoire de la concession ERDF

Le Président expose :

La convention de concession d'électricité entre le SIVOM de la Région de Chevreuse et ERDF expirant le 31 Décembre 2015, il est nécessaire de signer une nouvelle convention tripartie entre le SIVOM de la Région de Chevreuse, ERDF et EDF.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 141-12 ;

VU la réunion des Maires en date du 24 Novembre 2015 actant la nouvelle convention ;

CONSIDERANT la nécessité de passer une nouvelle convention avec les concessionnaires ERDF et EDF en vertu de la nouvelle législation en vigueur, d'une-part, pour la partie relative à la gestion du réseau public de distribution, et, d'autre part, pour la partie relative à la fourniture d'électricité ;

CONSIDERANT la volonté de pérenniser et de renforcer les acquis du partenariat mis en oeuvre depuis 1995 ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la Convention de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés ; autorise le Président à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; précise que la convention prendra effet à compter de la date de sa signature par les parties pour une durée de 30 ans.

## 7. Tarifs 2016 Piscine et Forme

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, fixe ainsi qu'il suit les tarifs d'occupation du centre aquatique intercommunal.

## PISCINE INTERCOMMUNALE 2016

Tarification		HORS SIVOM	SIVOM
ADULTE (21 ans et +)	1 ENTREE	7.00 €	4.80 €
	Carte 10 entrées	64.00 €	43.50 €
	Carte 30 entrées	170.00 €	117.00 €
JEUNE (16 à 20 ans) ETUDIANT (sur présentation carte)	1 ENTREE	5.20 €	3.85 €
	Carte 10 entrées	44.80 €	34.00 €
	Carte 30 entrées	123.00 €	93.00 €

ENFANT (3 à 15 ans)	1 ENTREE	4.85 €	3.65 €
	Carte 10 entrées	43.60 €	33.00 €
	Carte 30 entrées	118.00 €	89.00 €
CARTE HORAIRE	10 heures	46.80 €	32.50 €
Badge perdu		2.00 €	2.00 €

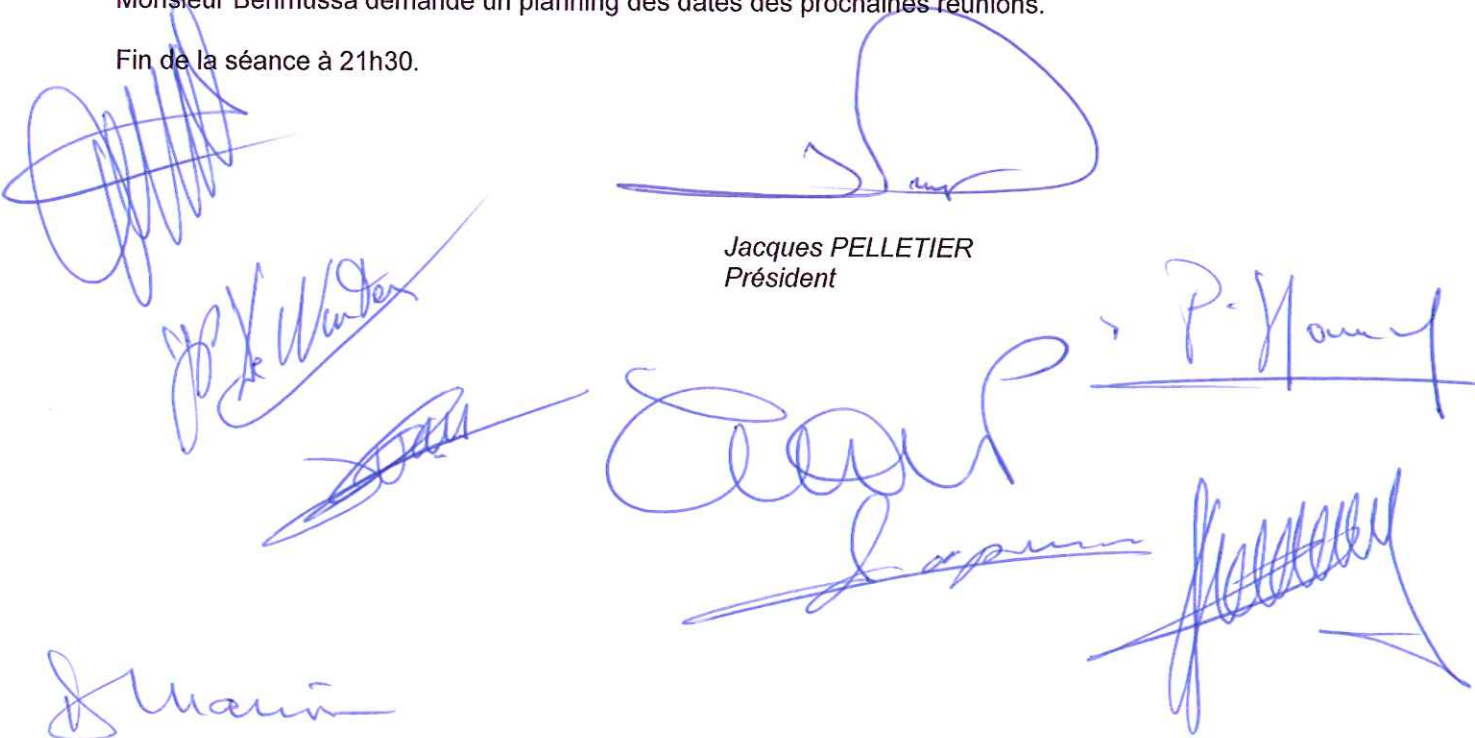
## ESPACE FORME 2016

Tarification		HORS SIVOM	SIVOM
ADULTE (18 ans et +)	1 ENTREE	18.30 €	14.20 €
	10 entrées	152.50 €	127.00 €
	Abonnement 1 mois	122.00 €	99.00 €
	Abonnement 3 mois	269.00 €	223.00 €
ESPACE FORME + PISCINE	Abonnement 3 mois	351.00 €	280.00 €

## 8. Questions diverses

Monsieur Benmussa demande un planning des dates des prochaines réunions.

Fin de la séance à 21h30.



Jacques PELLETIER  
Président